



Confirmation - Quoi faire et ne pas faire en cas de vol à main armée et de vol à l'étalage

Date d'entrée en vigueur : 19 septembre 2012
Dernier examen par le propriétaire : 19 septembre 2012

NOTE : La loi interdit explicitement aux employeurs de déduire le montant des vols de la rémunération des employés.

Objectif : Chaque employé doit confirmer qu'il a pris connaissance des choses à faire et à ne pas faire en cas de vol à main armée et de vol à l'étalage et qu'il les comprend. Veuillez conserver une confirmation signée dans le dossier de chaque employé.



QUOI FAIRE ET NE PAS FAIRE EN CAS DE VOL

Ne jamais poursuivre ou confronter quelqu'un qui prévoit effectuer ou effectue un vol d'essence. Le non-respect de cette directive pourrait vous coûter la vie.



La sécurité, c'est aussi votre affaire!

N'ESSAYEZ PAS D'ÊTRE UN HÉROS, ASSUREZ VOTRE SÉCURITÉ



LES VOLS	
FAIRE	NE PAS FAIRE
AGIR RAPIDEMENT ET CALMEMENT. - Plus le vol dure longtemps, plus le voleur devient nerveux. - AGISSEZ de la même façon que si vous faisiez une vente à un client. - Un vol se fait en moyenne en moins de deux minutes. OBÉIR AUX ORDRES DU VOLEUR. - AVERTISSEZ le voleur que vous avez l'intention de lui obéir. - Si vous ne comprenez pas bien ce que dit le voleur, DEMANDEZ DES PRÉCISIONS. - RESTEZ calme et notez bien l'apparence du voleur et les vêtements qu'il porte. Rappelez-vous exactement ses paroles. - ESSAYEZ de noter la taille exacte du voleur lorsqu'il quitte l'établissement. PRÉVENIR LE VOLEUR DE TOUTE SURPRISE POSSIBLE. - Si vous devez bouger pour saisir un objet ou pour toute autre raison, DITES au voleur ce que vous allez faire. - Si quelqu'un se trouve dans une autre pièce ou doit arriver bientôt, PRÉVENEZ le voleur.	NE PAS DISCUTER AVEC LE VOLEUR. - Donnez-lui l'argent et la marchandise qu'il demande. - Une fois le vol à main armée terminé, le voleur ne changera pas d'avis. NE PAS RÉSISTER AU VOLEUR. - L'argent n'a pas suffisamment de valeur pour que vous risquiez d'être blessé. - Tenter d'attraper un voleur armé est imprudent plutôt qu'héroïque. NE PAS UTILISER D'ARMES. - La Société interdit l'usage des armes. - Les armes engendrent la violence. - Il est déjà bien suffisant que le voleur soit armé.
VOL D'ESSENCE	
FAIRE	NE PAS FAIRE
PRENDRE EN NOTE LA MARQUE, LE MODÈLE ET LE NUMÉRO DE PLAQUE D'IMMATRICULATION DU VÉHICULE. - NOTEZ les caractéristiques du conducteur : grandeur, couleur des cheveux, couleur et style des vêtements, souliers. - Ayez un contact visuel avec le client lorsque vous activez le distributeur. - UTILISEZ l'interphone pour signaler au client que vous êtes au courant de sa présence.	N'ACTIVEZ PAS LE DISTRIBUTEUR SI VOUS PENSEZ QU'IL POURRAIT S'AGIR D'UN VOL DE CARBURANT POTENTIEL. - Si la plaque d'immatriculation est visible à partir de l'établissement, mais que les numéros sont couverts, utilisez l'interphone pour demander au client de rendre visible les numéros de sa plaque d'immatriculation. - Informez le client qu'il s'agit d'une politique de l'établissement.
APPELER LA POLICE	
FAIRE	NE PAS FAIRE
APPELER LA POLICE, uniquement APRÈS que le voleur soit parti. - Appelez votre supérieur dès que possible. - GARDEZ vos numéros près du téléphone. - NE RACCROCHEZ PAS avant qu'ils vous disent qu'ils comprennent et ont tous les renseignements nécessaires. - RESTEZ près du téléphone. - REMPLISSEZ votre formule de description du voleur en attendant la police. Écrivez exactement les paroles du voleur et mentionnez toute caractéristique «distinctive». - PROTÉGEZ les lieux du crime. Cessez toute activité jusqu'à ce que la police ait fini son travail.	NE TOUCHEZ À RIEN QUI POURRAIT SERVIR DE PREUVE. - N'évaluez pas le montant de la perte. - Si vous êtes certain du montant exact, dites-le à la police. - N'essayez pas de dormir. NE PAS SUIVRE OU POURSUIVRE LE VOLEUR. - Poursuivre un voleur est un appel à la violence. Il s'agit de la tâche du policier.
PRÉVENTION AU TRAVAIL	

Petro-Canada est une entreprise de Suncor Énergie
™/MC Marque de commerce de Suncor Énergie Inc. Utilisée sous licence

Signature de l'employé : _____ Date : _____

Signature de l'associé : _____